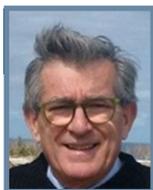




Les Échos de l'Île du Large

DÉBARQUEMENT



Christian DROMARD,
Président de l'association
des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf

Le 6 juin 1944, à 4 h du matin Le sergent Harvey Olson, du 4^e Régiment de cavalerie des USA, posait le pied sur l'île du Large avec trois autres camarades en éclaireurs. Un peu plus tard, 132 soldats débarquent sur l'île du Large. L'opération coûtera deux morts et vingt blessés, mais le débarquement sur Utah pouvait commencer à l'heure prévue.

Cet épisode de la bataille de Normandie, que nous rappelle Edmond Thin, (pages 6 et 7) vaut à notre île d'avoir été la première terre française libérée par la mer ce jour-là. C'est aussi un des critères qui a prévalu pour la décision ministérielle de classement Monument Historique de l'île du Large dans sa totalité, à notre demande. De la même façon, nous avons également demandé - et obtenu - que l'île soit intégrée dans la demande d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO des plages du Débarquement, toujours en cours d'instruction.

Bien entendu, nous qui protégeons cette île, qui sommes les seuls à l'entretenir, et qui proposons d'en assurer la gestion, nous nous engageons aussi à faire vivre ce devoir de mémoire, et pas seulement pour le 80^e anniversaire de cette bataille mémorable. Une opération spéciale est prévue (encadré page 7) et, à terme, la visite du public doit pouvoir s'organiser.

Reste que l'île n'est toujours pas accessible et semble ne pas pouvoir l'être rapidement si on en juge par un nouvel arrêté inter-pré-

fectoral portant protection de biotope des îles Saint-Marcouf. Nous l'avons découvert au hasard d'une consultation internet... plus d'un mois après son entrée en vigueur et un an après l'invalidation par la Cour Administrative d'Appel d'une première tentative... Bis repetita... (page 4).

Comme le disait un ancien président de la République, « les em... volent en escadrille ». Nous avons eu notre plan de vol en 2023 : avant cet arrêté préfectoral, le 2 novembre, la terrible tempête Ciara s'abattait sur le hangar de notre base logistique carentanaise, emportant sa toiture, rendant tous nos équipements hors d'usage. Une fois tout réinstallé avec célérité et efficacité par les membres bénévoles de la logistique des Amis de l'île du Large, que je tiens à remercier très chaleureusement, des petits malfrats ont forcé les portes des baraquements provisoires et emporté divers matériels. Pierre Thomine, qui coordonne la logistique de l'association et ces opérations de sauvetage, nous en dit plus (page 5).

Heureusement le plan de vol 2023, comporte aussi des escales plus heureuses :

La première édition du « Dîner des Équipages », organisée à Saint-Vaast-la-Hougue, a été une réussite et nous permet de poursuivre cette réunion des plaisanciers de Manche-est en 2024, à Grandcamp-Maisy cette fois (page 9), nous permettant d'affirmer l'attachement du monde de la plaisance pour la sauvegarde et l'accessibilité de l'île du Large. Merci aux participants et à ceux qui l'ont organisé. !

Même succès pour notre Assemblée générale, fort aimablement accueillie au Musée du Débarquement d'Utah Beach : plus de 150 participants ont pu prolonger la réunion par un dîner fêtant les 20 ans de l'association, sous les ailes du bombardier US exposé dans la musée.

Enfin, et ce n'est pas le moindre, nous terminons l'année 2023 avec 726 adhérents cotisants ! Avec notre publication qui est diffusée à 1500 destinataires, ces chiffres confèrent à l'AILSM, une certaine représentativité pour la mise en valeur de l'île et de ses fortifications. Une mise en valeur bien équilibrée entre sauvegarde du monument historique et préservation de la biodiversité, selon un proposition très étudiée, très complète et chiffrée, avec compétence.

Aussi justifiées soient-elles dans leur principe, il faut rester très vigilants pour que ces mesures, dites de protection, ne transforment pas la Baie des Veys - la zone Natura 2000 Baie de Seine occidentale - en un conservatoire exclusif des goélands, cormorans et autres phoques, au détriment de leur nombre, au détriment du patrimoine et à l'insu de ses habitants. La biodiversité comprend aussi les humains !

C'est pourquoi nous recourons donc à nouveau contre cet arrêté de biotope qui n'a aucune raison d'être et nous continuons à réclamer la réouverture de l'île au public et au nautisme, avec encore plus de détermination.

DÉBARQUONS !

S O M M A I R E

Débarquement 1

RÉTROSPECTIVE 2023

Travaux réalisés en 2023 2

Les 20 ans des Amis de l'île du Large Saint-Marcouf ! 3

Contre vents et marées ? 4

Bis repetita... ou le nouvel Arrêté inter-préfectoral de biotope 5

HISTOIRE

Les îles Saint-Marcouf, premier territoire français libéré le 6 juin 1944 6-7

ACTIONS ET INSCRIPTIONS 2024

2024, une année d'action et de travail 8

Participez à la 15^e saison de chantiers sur l'île du Large 9

ÉTUDES

Étude programmatique des Fortifications de l'île du large Saint-Marcouf 10

VOTE, ADHÉSION & INSCRIPTION

Bulletin de vote, bulletin d'adhésion 12



Régate du Dîner des Équipages devant l'Île du Large



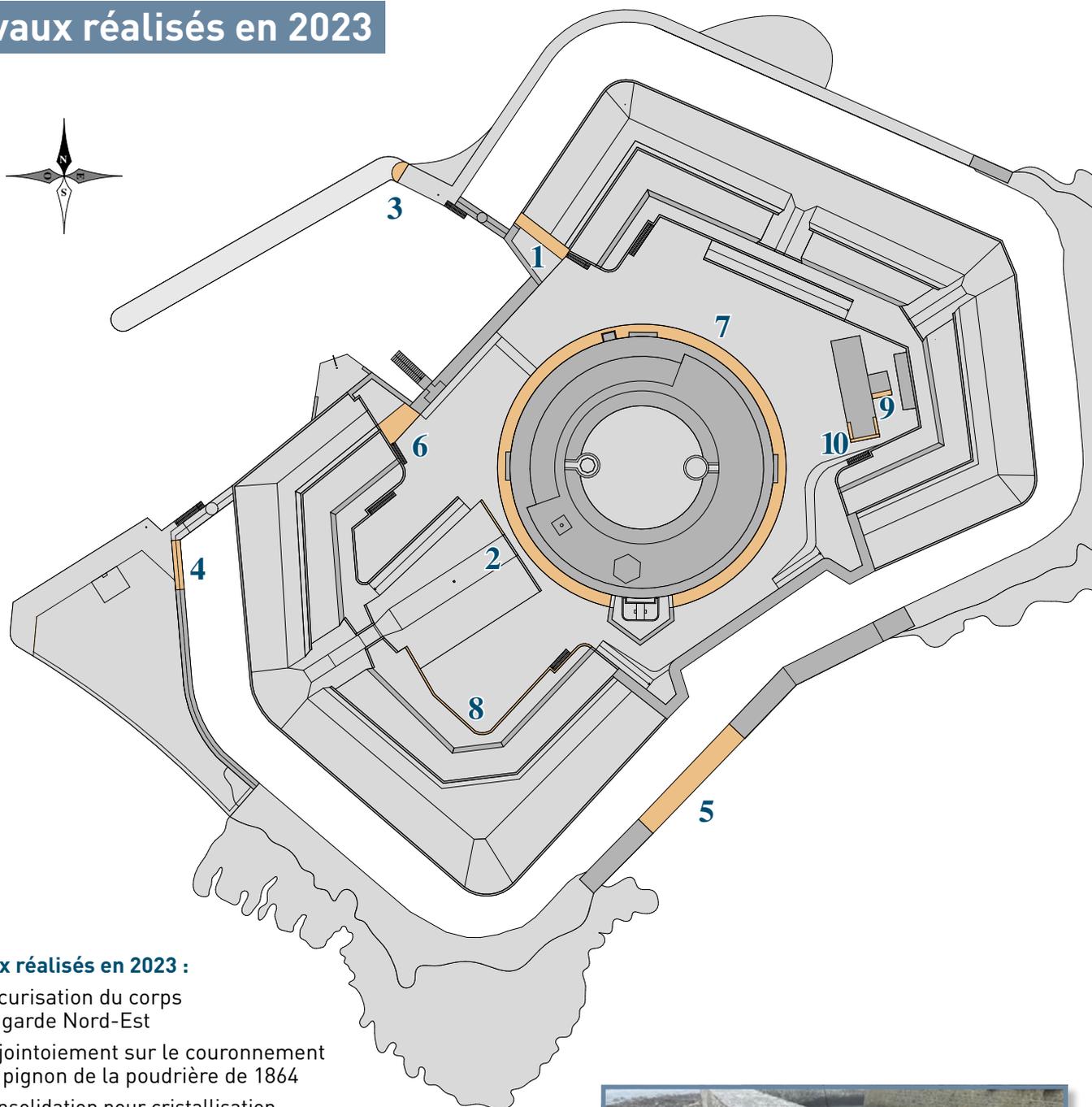
Raymond Letouzé,
notre chef pilote a rejoint
Saint-Marcouf

Raymond nous avait rejoints voici bientôt trois ans, c'était notre chef pilote, notre formateur et surtout notre ami. La maladie l'a terrassé en quelques mois et il nous a quittés en novembre dernier. Nous n'oublierons jamais sa gentillesse et son sourire.

C'est une perte immense pour les Amis de l'Île du Large.

RÉTROSPECTIVE 2023

Travaux réalisés en 2023



Travaux réalisés en 2023 :

- 1 Sécurisation du corps de garde Nord-Est
- 2 Rejointoiement sur le couronnement du pignon de la poudrière de 1864
- 3 Consolidation pour cristallisation de l'angle de la jetée
- 4 Rejointoiement de la contre-escarpe de la Cognée
- 5 Rejointoiement et consolidation du quai Sud
- 6 Réfection de la terrasse du corps de garde Sud-Ouest
- 7 Rejointoiement du caniveau de la tour défensive
- 8 Rejointoiement des murs de soutènement du terre-plein Sud
- 9 Reprise des baies latérales du poste électro-sémaphorique
- 10 Protection des têtes de murs des logements de guetteurs sémaphoriques



RÉTROSPECTIVE 2023 : Les 20 ans des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf !

20 ans, c'est un âge qui compte et qui se devait d'être marqué par quelques manifestations dans le droit fil de nos buts statutaires.

Dîner des Équipages

Les 7, 8 et 9 mai, et pour la première fois, l'AILSM invitait les plaisanciers et clubs nautiques de la Baie de Seine à se réunir autour de l'île du Large (hélas, sans débarquer), pour une régata-rallye depuis le port de Saint-Vaast-la-Hougue. La Société des Ports de la Manche avait mis très aimablement ses pontons à la disposition des 34 bateaux participants pendant tout le week-end. Au retour, le soir, le dîner rassemblait les 120 membres des équipages dans une salle du centre de la ville pour un joyeux dîner. Un bref exposé préliminaire du président de l'AILSM a rappelé que l'île du Large était la seule île, abordable (en principe) et abri maritime de toute la zone Manche-est mer du nord. C'est ce qui a conduit l'association à faire étudier l'installation de corps morts autour de l'île, par la société CERES, et à l'inclure dans sa proposition de mise en valeur de l'île du Large. Beau succès donc, qui doit beaucoup à tous les bénévoles de la logistique et de Saint-Vaast qui se sont mobilisés. Cette opération sera réitérée en 2024 (voir p.8).

Assemblée Générale

À année exceptionnelle, site d'exception. Le président du musée du Débarquement d'Utah Beach, Charles de Vallavielle, nous a accueillis fort aimablement dans ce bel endroit, situé sur la plage d'Utah face à l'île, pour cette 20^e assemblée générale annuelle. Nous avons ainsi pu nous réunir - nous étions près de 150 participants - dans la confortable salle de projection pour diffuser et débattre des questions à l'ordre du jour. Toutes les résolutions furent votées à la quasi-unanimité et, entre autres, confirmaient et renforçaient les orientations proposées par le conseil d'administration : construire un projet de sauvegarde et de mise en valeur, s'appuyant sur des études professionnelles, et reposant sur la participation du public.

Cette Assemblée générale a réuni 202 votants pour 642 membres (en 2022).

Le dîner, mis en place par nos bénévoles, les membres du conseil d'administration et leurs épouses en renfort, s'est déroulée dans le hangar du musée, sous les ailes du bombardier américain (B-26G-25-MA N° 44-68219, repeint aux couleurs du 505^e Squadron « Dinah Might ») qui y est exposé en permanence. Les résolutions et les votes sont publiés sur le site de l'association.

Chantiers 2023

Toutes les semaines de chantiers se sont déroulées normalement et ont pu effectuer la quasi-totalité des travaux prévus, à quelques exceptions près, comme indiqués sur le plan masse (ci-contre), et sur le site internet qui détaille chaque site de travaux avec photos à l'appui.

Les travaux, ce sont 150 bénévoles, logistique comprise.

En matière de transports maritimes nous sommes maintenant complètement autonomes grâce à nos propres navires, y compris pour le ravitaillement en eau douce (10 000 L, hors eau de consommation), ce qui nous dispense de sous-traiter des affrètements ponctuels, et grâce également à une équipe de pilotes bénévoles, formés par notre regretté ami Raymond Letouze (voir page 1).

Un des chantiers, la sécurisation provisoire de la voûte du corps de garde, qui constitue l'actuel poste de débarquement sur l'île, (détruit par un tir de réglage de l'artillerie ennemie pendant la 2nde Guerre Mondiale), a été réalisée par l'Entreprise Bodin, sur commande de l'association et à sa charge.

Adhésion

Cela a déjà été dit, mais on y revient avec plaisir : à fin 2023 nous étions 726 membres cotisants, en augmentation de 13 % par rapport à 2022 et de 31% par rapport à 2021 !

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2024*

* L'adhésion des membres de l'AILSM est gratuite. Elle est destinée à permettre à nos membres de bénéficier de nombreux avantages. Elle est valable pour une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Elle est renouvelable automatiquement à moins qu'elle ne soit résiliée par écrit. L'adhésion est réservée aux personnes physiques de nationalité française ou étrangère résidant en France. Elle est ouverte à tous les citoyens français et étrangers résidant en France. Elle est ouverte à tous les citoyens français et étrangers résidant en France. Elle est ouverte à tous les citoyens français et étrangers résidant en France.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES(S) ADHÉRENT(S)

Nom : _____
 Prénoms : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Coordonnées : _____

Je suis un adhérent(e) et j'ai effectué de mon plein gré le paiement de mon adhésion pour l'année 2024. Cette adhésion est valable jusqu'au 31 décembre 2024. Je m'engage à verser le montant de mon adhésion à l'association.

VOTRE ADHÉSION

Je souhaite : Adhérer à l'association ou Renouveler ma adhésion

Adhésion annuelle individuelle : 10 €
 Adhésion annuelle couple : 20 €
 Adhésion annuelle familiale : 30 € - 10 € par membre supplémentaire. * Montant total d'adhésion : _____

Je souhaite en faire un don en plus de l'adhésion de ma contribution financière de 10 € (à verser en espèces ou par chèque).
 * Ce don est destiné à financer les travaux de restauration de l'île du Large.

MODÈLE DE RÈGLEMENT

Par l'admission à l'adhésion à l'Association des Amis de l'Île du Large, l'adhérent s'engage à respecter les conditions de l'adhésion et à verser le montant de son adhésion à l'association.

Association des Amis de l'Île du Large - 2024 - 100 rue de la République - 50100 Saint-Vaast-la-Hougue - France - Téléphone : 02 33 23 23 23 23 - Email : contact@ailsm.com - Site internet : www.ailsm.com



Le dîner des Équipages 2023 à Saint-Vaast-la-Hougue



Dégagement et restauration du caniveau entourant la tour



L'Assemblée Générale 2023 au Musée d'Utah Beach

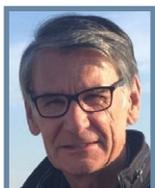


Le dîner sous les ailes du B26

EN 2023, LES EM... VOLENT EN ESCADRILLES

Comme le disait un ancien président de la République, les em... volent en escadrille : entre Tempête, cambriolages et arrêté préfectoral, la fin de l'année 2023 fut assez riche, mais pas assez toutefois pour entamer notre détermination.

Contre vents et marées ?



Pierre Thomine

Pierre Thomine Est à la fois notre trésorier et l'animateur de l'équipe logistique de l'association qui a réalisé tout l'aménagement de ce nouveau local.

Le 2 novembre au matin, la toiture de notre base logistique abritant notre atelier, ainsi que la salle de réunion, la cuisine, le magasin et les sanitaires a été entièrement arrachée par la tempête Ciaran.

Dès l'après-midi, une équipe de bénévoles est intervenue pour sécuriser tout ce qui pouvait l'être, limitant ainsi les pertes mobilières (outillage, électroportatif, appareils ménagers, pièces de rechange, meubles, archives, etc.).

Ensuite, les 7 et 9 février l'équipe logistique a continué la mise hors d'eau et le démantèlement des meubles et équipements les plus sensibles dans un local prêté par un des bénévoles.

Nos voisins et amis de l'association DREKNOR (qui ont reconstitué un drakkar), ont encore eu moins de chance puisque leurs ateliers se sont totalement effondrés, endommageant fortement le contenu.

Pour continuer nos activités de maintenance et mettre la totalité du contenu à l'abri, nous avons loué 2 bungalows, ainsi fin novembre notre atelier était de nouveau en place, avec une partie de notre outillage.

Mais seulement quelques jours après avoir reconstitué un atelier opérationnel, des individus sans scrupules ont forcé une porte et dérobé pour plus de 10 000 € de matériel (groupe électrogènes, motopompes, électroportatif, outillage, essence, etc.).

Et début janvier, comme si cela ne suffisait pas, ces prédateurs, ou d'autres, ont cisaillé la fermeture d'une barrière grillagée pour s'emparer de la remorque du bateau « Empereur », laquelle vaut en valeur neuve 7 000 €.

Comme dans toute catastrophe, la ruine attire les pillards et nous n'avons pas échappé à la règle, il va de soi que nous allons devoir prendre davantage de précautions et renforcer les mesures de sécurité.

Bien sûr, nous disposons d'une bonne assurance, mais il va falloir puiser dans nos réserves pour se rééquiper, c'est autant de ressources qui n'iront pas à la réfection des ouvrages de l'Île du Large, hélas.

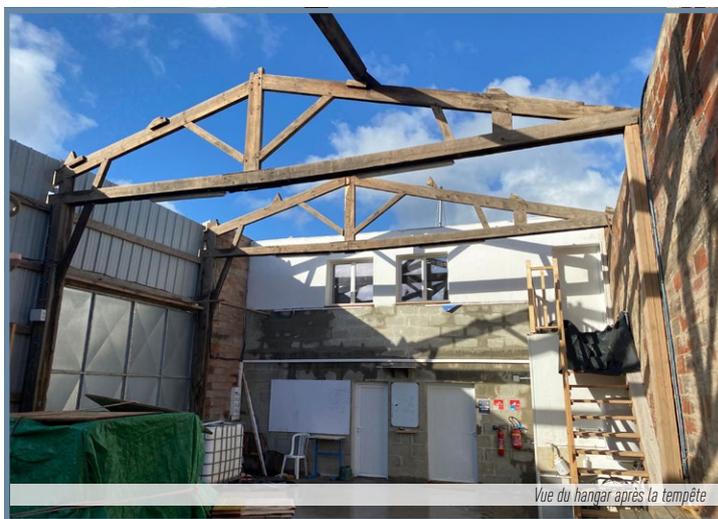
Nous avons lancé un appel à la générosité auprès de professionnels prêts à nous soutenir, que ce soit sous forme de dons fiscalement ou de mécénat, mais au-delà de l'aspect financier, c'est le soutien de nos adhérents, par leurs adhésions et contributions éventuelles qui sera déterminant pour que nous soyons opérationnels pour les prochains chantiers.

Pour sa part l'équipe logistique en sort plus motivée et déterminée que jamais !

Elle est à pied d'œuvre pour récupérer ce qui peut l'être afin d'installer une couverture partielle et provisoire, laquelle sera mise en place avec les services techniques de la ville de Carentan-les-Marais.



Mise hors d'eau du toit de la base logistique



Vue du hangar après la tempête



Baraques provisoires et remorque

EN 2023, LES EM... VOLENT EN ESCADRILLES

Bis repetita... ou le nouvel Arrêté inter-préfectoral de biotope des îles Saint-Marcouf

Au hasard d'une consultation en ligne de la publication du Gon, le 4 décembre, nous apprenions que les deux préfets - préfet maritime et manche - avait signé un nouvel arrêté de biotope des Îles Saint-Marcouf, pratiquement un an après l'annulation du précédent par la Cour Administrative d'Appel de Nantes, sur proposition de la DREAL (Direction régionale de l'environnement)

Surprise, surprise !

Avant d'aborder le fond, regardons la forme : si nous n'avions pas eu la curiosité de nous informer des dernières nouvelles de nos amis des oiseaux, le 4 décembre, nous n'aurions pas découvert ce bel ouvrage de l'administration française, signé le 26 octobre, et nous aurions dépassé le délai de recours... En clair, notre association, l'acteur le plus concerné, n'a pas été informée (sans parler de concertation préalable).

Une telle discrétion interroge...

Plus sérieusement, on ne peut que déplorer ce manque de concertation qui, pourtant, figure toutes les trois lignes dans la « note technique du 8 janvier 2020 relative aux arrêtés préfectoraux de protection des biotopes et des habitats naturels », document de recommandations aux préfets pour élaborer un arrêté de Biotope. Toutefois, la règle en la matière permet au préfet d'en prendre l'initiative sans en référer aux concernés... c'est plus commode.

Il n'empêche qu'il y avait, après l'annulation du précédent arrêté, une belle opportunité pour essayer de trouver un arrangement entre exigences patrimoniales et préservation de la biodiversité, avec l'acteur que nous sommes et qui œuvrons à la conservation de ce monument, sans aucune aide de l'État, depuis plus de vingt ans.

Le précédent arrêté avait été annulé sur un seul argument de forme : le préfet de la Manche, seul signataire, n'était pas compétent puisque l'île relève du Domaine Public Maritime, ce qui la place sous l'autorité du préfet maritime de la zone Manche-est Mer du Nord (PREMAR MEMN). La cour d'appel ne s'étant pas prononcée sur les autres arguments de fond, d'aucuns pensent pouvoir en déduire qu'ils sont encore valides.

À ce jour, nous n'en sommes qu'à la première étape de notre recours : le recours « gracieux » devant les préfets. En cas de rejet - notifié par l'absence de réponse... (belle invention au demeurant qui évite d'avoir à se justifier).

Venons-en au fond.

Comme l'édition précédente, l'arrêté stipule l'interdiction d'accès à l'île du 1er avril au 31 juillet, pour protéger la reproduction des oiseaux. Il s'appuie sur une liste d'oiseaux - prétendument - commune aux deux îles. Cet arrêté institue donc administrativement la règle de la non-accessibilité de l'île pendant cette période, donc et de fait, interdit l'activité touristique sur l'île, ce que nous jugeons comme injustifié et rendant la conservation du monument plus difficile voire impossible. C'est donc inacceptable.

L'amalgame des deux îles, ne correspond pas à la réalité : ces deux îles sont différentes en plusieurs points : par leur morphologie respective qui influe sur les espèces qui s'y posent, par leur statut, par leur usage actuel et futur, etc. Cela tend à démontrer que l'île du Large n'a sans doute pas assez d'intérêt ornithologique pour justifier à elle seule, une telle mesure. L'île de Terre étant déjà une réserve intégrale - que nous ne mettons nullement en cause - on voit mal la nécessité d'un tel arrêté pour elle-même. (Au passage, pour compenser la faible valeur ornithologique de l'île du Large, la liste des oiseaux nichant - indifféremment - sur les deux îles, mentionne le Fou de Bassan... C'est certainement une faute de frappe...).

Mais alors, pourquoi ?

En y regardant de plus près, et bien que cela ne soit pas mentionné dans le texte de cet arrêté, on ne peut pas ne pas rapprocher cette mesure de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP) 2022-2030 et du plan d'action pour les aires protégées de la façade Manche-est-Mer du Nord.

En déclinaison du plan de l'Union Européenne, cette stratégie vise à renforcer le nombre d'aires protégées pour atteindre 30% du territoire national, et 10% en « protection forte ». Or, les îles Saint-Marcouf sont intégrées dans une aire marine protégée, qui est la base de la zone Natura 2000. « Baie de Seine Occidentale ». On peut donc se demander si l'objectif - non avoué bien entendu - ne serait pas, à terme, de faire de ces deux îles, et de toute leur zone, une aire protégée dite « de protection forte » - autrement dit une sorte de réserve - où les activités humaines seront exclues. Belle perspective pour nos communes du littoral, leurs habitants et les pratiquants de la mer... qu'il conviendrait d'informer précisément.

Certes, la littérature administrative sur le sujet précise, pas trop clairement, que la

protection forte n'interdit pas forcément les activités humaines, mais, si on en juge par la façon dont certaines décisions sont prises, ou dont la concertation avec les acteurs locaux est menée... mieux vaut être vigilant.

L'île du Large n'est peut-être, pour certains, qu'un petit caillou, juste bon à accueillir quelques oiseaux. Les Amis de l'île du Large ont une autre opinion, attestée par l'histoire et forgée par la pratique de cette île depuis plus de vingt ans.

Nous travaillons sur notre argumentaire avec nos juristes et consultants spécialisés en matière de biodiversité, en vue de poursuivre notre recours devant la juridiction administrative. Cet argumentaire doit également servir à apporter une contribution à la réflexion de tous les acteurs de la zone concernée et susciter une démarche plus consensuelle.

Avec l'appui de tous les amis de l'île du Large Saint-Marcouf et sans vouloir jouer au « village des irréductibles gaulois », restons déterminés et vigilants, mais aussi participatifs et constructifs, ouverts à toutes vraies propositions...



HISTOIRE

Les îles Saint-Marcouf, premier territoire français libéré le 6 juin 1944



Edmond Thin

Edmond Thin, est administrateur de l'association et coordonne plus particulièrement les recherches historiques pour l'association. Il est l'auteur d'une histoire des îles : « Les îles Saint-Marcouf » (OREP 2005, rééditée en 2013, suite à l'épuisement rapide de la première édition). Il a publié également « La Hague en Cotentin » (OREP 2015), « Les tours Vauban de Saint-Vaast-la-Hougue » (réédition en 2018), « Les seigneurs de Dur-Ecu » (Heimdal 2018), « Forts de mer en Cotentin et dans les îles anglo-normandes » (OREP 2019).

En ces premières heures du 6 juin 1944, la météo s'est légèrement améliorée. Le temps reste couvert avec des nuages bas non prévus et une visibilité réduite par des bancs de brouillards, mais le vent mollit sensiblement à partir de 5 heures du matin, passant de force 6 à force 4. Toutefois la mer reste formée avec, le plus souvent des creux allant jusqu'à 1,50 mètre.

C'est dans ses conditions difficiles que va s'accomplir l'exploit qui suit, réalisé par les commandos des 4^e et 24^e escadrons de cavalerie US, faisant de ces hommes courageux les premiers soldats américains à avoir débarqué sur le sol français, ce matin du 6 juin 1944, dès 5h30. Dans le même temps, les parachutistes, largués dans la nuit, tentaient de se regrouper dans le

labyrinthe des haies et marais de l'Est Cotentin et les troupes d'assaut, à bord des transports de troupes se préparaient pour leur transfert sur les péniches de débarquement.

L'objectif de ces commandos de cavalerie US : prendre possession des îles Saint-Marcouf, dont l'emplacement stratégique leur permettait de dominer la plage d'Utah Beach, où l'un des assauts des alliés devait avoir lieu. À l'époque où les satellites d'observation n'existaient pas, les moyens de reconnaissance aérienne, ne permettaient pas de se rendre compte avec certitude de l'armement potentiel de ces îles qui aurait pu prendre sous ses feux les péniches et troupes en plein débarquement ou abriter un poste de contrôle des mines sous-marines placées devant les plages. Le doute subsistait d'autant plus que des soldats allemands avaient été vus sur les îles par l'aviation alliée, en mai 1944.

Dès 4h40, un premier commando de quatre nageurs de combat, composé du caporal Harvey Sigurd Olson, âgé de 23 ans, de son compagnon Thomas C. Kelleran, tous deux du 4th Cavalry Reconnaissance Squadron, Troop A et du sergent John W. Zanders, accompagné par le caporal Melvin F. Kenzie, tous deux de la Troop, est chargé d'effectuer une reconnaissance sur les îles et d'en baliser les plages en vue d'y faire débarquer un détachement des 4^e et 24^e escadrons de cavalerie commandé par le lieutenant-colonel Edward C. Dunn.

Le témoignage d'Olson, alors âgé de 23 ans et décédé en 2002, est des plus intéressants, d'abord sur l'acceptation de sa périlleuse mission et sur son entraînement : « On m'a demandé d'être volontaire pour des missions dangereuses et si j'étais un bon nageur. Je dis oui et un copain, Thomas C. Kelleran y alla aussi. Nous passions beaucoup de temps sur les bateaux de la Navy, à nager et à accoster sur des plages ennemies reconstituées ».

Le 6 juin, le commando quitte le navire du général Lawton Collins se trouvant au large d'Utah Beach, pour se diriger sur deux canots pneumatiques vers les îles, dans une mer formée, permettant difficilement d'entrevoir les possibilités d'accès au rivage. À environ 500 mètres des îles, Harvey Olson commence par détruire son canot, et, armé de son seul couteau, se rapproche avec ses compagnons de l'île du Large, à la nage,

pour finir par se retrouver sur une grève caillouteuse et constater que les deux îles sont désertes. Olson et Kelleran peuvent, dès lors, informer les troupes par des signaux lumineux et signaler les grèves pour faciliter l'approche et le débarquement des péniches portant le détachement de 132 hommes, dans les délais prévus, afin d'occuper le site et sécuriser ainsi le lancement de l'invasion générale, prévu sur la plage d'Utah Beach à 6h30.

Toutefois, lorsque le détachement a pris pied, à son tour, sur les grèves, et s'éloigne du rivage, c'est le drame. Olson se remémore ces moments tragiques : « J'ai remis son fusil à John Onken. Il est passé devant moi et j'ai entendu une mine exploser et des copains crier. Onken avait marché dessus et je l'ai vu projeté sur le côté. Il faisait sombre, mais je l'ai vu à la lumière de l'explosion ».



Plage d'Utah Beach le 6 juin 1944



Harvey Olson

➔ Tandis que deux premiers hommes étaient tués, puis 17 blessés, dans les heures qui suivirent, le lieutenant-colonel Dunn peut cependant envoyer le signal : Mission accomplie. Le petit archipel constituant les îles Saint-Marcouf se trouve ainsi aux mains des Américains et être le premier territoire français libéré ! Harvey Olson a été décoré par le général Lawton Collins de la Silver Star, une des plus hautes décorations militaires américaines, attribuée pour bravoure en opération contre l'ennemi.

Plus tard, dans la matinée du 6 juin, Harvey a combattu à Utah Beach et, comme il l'a évoqué dans un interview du journal North Star News en 1996, a fait jonction avec la 82^e Airborne, parachutée dans la nuit du 5 au 6 juin sur le secteur de Sainte-Mère-Église. Puis Harvey combat pour la prise de Cherbourg et pendant toute la campagne de Normandie. Harvey a reçu le Purple Heart à la suite de la bataille de Mortain et de Villedieu, pour quatre blessures reçues. Il a participé aux violents combats dans la forêt de Hürtgen, tandis que l'attention du monde se portait sur la bataille des Ardennes, et enfin en Allemagne. Harvey a gagné 6 étoiles de bataille pour sa participation aux batailles du théâtre européen de la Seconde Guerre mondiale.

Après la guerre, il est rentré chez lui, mais s'est ensuite porté volontaire et a combattu avec la 8th Army Ranger Company en Corée, qui, selon Harvey, a eu de lourdes pertes. Il a poursuivi sa carrière militaire dans la police militaire, en France à la fin de l'année 1950, avant de quitter l'armée en 1963, pour vivre à Lake Bronson (Minnesota), avec son épouse Arlet dont il a eu trois garçons et deux filles.

En 1994, à l'occasion du 50^e anniversaire du Débarquement, une plaque a été inaugurée à Fort Jackson, à Colombia, Caroline du Sud, « en mémoire des quatre premiers américains ayant débarqué sur le sol français », aux îles Saint-Marcouf, les Caporaux Harvey S. Olson et Melwin F. Kenzie, le sergent John W. Zanders, le soldat Thomas C. Killeran. Plus tard, en France, en 2014, à l'occasion du 70^e anniversaire, une plaque a été posée, par le Conseil général de la Manche, sur l'Île du Large, rappelant ses quatre héros, suite à une proposition des Amis de l'Île du Large Sainte-Marcouf.

Enfin, de cette épopée héroïque, subsistent quelques traces sur l'Île du Large, retrouvés à l'occasion des chantiers réalisés par notre association : quelques boîtes d'emballage de ration K américaine et une baïonnette de fusil Garand, qui pourraient avoir appartenu au détachement du lieutenant-colonel Dunn, venu occuper les îles.

Sources principales

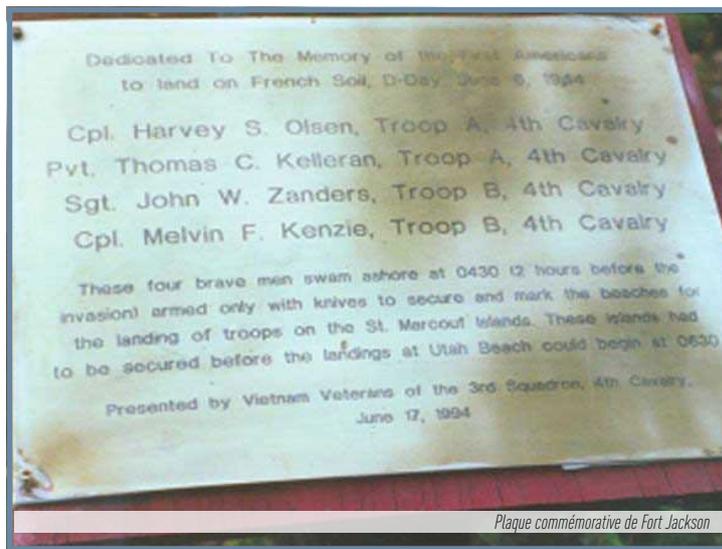
- U.S. National Archives
- <https://tmg110.tripod.com/usarm>.
- Normandy1944. Info, American d day, Eyewitness, Testimony.
- American d day
- D day-overlord
- Balkoski Joseph, Utah Beach : *L'atterrissage amphibie et les opérations aéroportées le jour J*, 6 Stackpole Books.

Les Amis de l'île du Large s'associe au 80^e Anniversaire du Débarquement

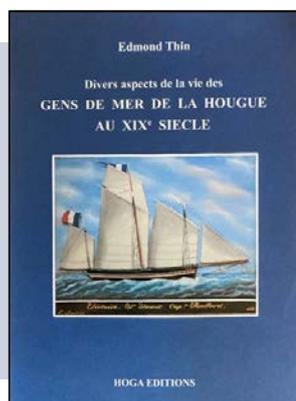
- par la pose d'une plaque commémorative, en bronze, en remplacement de la stèle en pierre qui a été posée il y a dix ans et devient peu à peu illisible. Elle rappellera l'opération qui s'est déroulée sur l'île et rendra hommage à ces soldats qui ont fait de l'île du Large le premier territoire français libéré ;
- par l'installation d'un panneau informatif sur le bord de la plage d'Utah, face à l'île ;
- par l'exposition d'un panneaux relatant cette opération dans le musée du Débarquement d'Utah Beach.

Ces différents projets sont en préparation et soumis à l'autorisation des administrations concernées.

Notre prochaine publication développera ces projets.



Plaque commémorative de Fort Jackson



Edmond Thin, historien des Amis de l'île du Large, vient de publier un nouvel ouvrage qui raconte l'âge d'or maritime de Saint-Vaast. Cette édition repose sur des documents assez rares, provenant de riches archives familiales. Par exemple : registre des navires d'un armateur local entre 1830 et 1850, marché de construction d'une bisquine, établi entre les armateurs et le constructeur, livre de bord d'une bisquine, armée au grand cabotage, vente d'une flotte de 12 navires d'un armateur en 1870, brevet et lettres d'un arrière-grand-père, maître au cabotage sous Napoléon III, etc. avec de magnifiques illustrations. Chez Hoga Editions.

ACTIONS 2024...

2024, une année d'action et de travail

Étude programmatique

Notre architecte Édouard Grisel développe cette action. Elle doit nous permettre - enfin - de répondre à tous nos interlocuteurs aux questions sempiternelles - mais justifiées « Combien ça va coûter » et « Comment fait-on ? ».

Avec les études déjà réalisées et rassemblées dans une première proposition de mise en valeur (voir sur le site) (statut juridique de gestion, de propriété, protection des oiseaux, travaux, transports maritimes des voyageurs, organisation et accueil des visites, installation de corps morts, etc.) nous disposerons alors d'une proposition « pour décision ». (L'étude programmatique est à retrouver page 10).

Cela va être une année chargée, peut-être déterminante.

Tout d'abord, l'objectif de nos actions n'est pas de faire de l'animation pour le plaisir de l'animation. Ces activités visent à faire vive ce que représente l'île du Large, ce qu'elle devrait être et de se donner les moyens de nos projets. Nous reviendrons plus en détail sur chacune de ces actions.



A. Brintsova

DÎNER DES ÉQUIPAGES

LES AMIS DE L'ÎLE DU LARGE
SAINT-MARCOUF
2024

Dîner des Équipages

La « première » de l'an dernier ayant été un succès, nous repartons sur cette même manifestation, que nous souhaitons encore un peu plus développée : nous visons une cinquantaine de navires, près de 200 convives avec le partenariat de la jeune société de gestion des ports du Calvados - la SEMOP - qui met à disposition de cette édition 2024, ses installations du port de Grandcamp, avec le concours de la mairie qui est aussi, depuis toujours, une amie de l'île du Large Saint-Marcouf. Notre autre partenaire, déjà présent l'an dernier, Normandie Maritime sera aussi de la partie.

Chantiers

La proposition de programmations des travaux 2024 est en cours de préparation et sera soumise, comme chaque année, à la Conservation Régionale des Monuments Historiques.

Un nouveau partenaire pour les chantiers de formation et se réinsertion s'est déjà inscrit : la Mission Locale de Cherbourg. Elle viendra s'ajouter aux autres organismes qui viennent chaque année.

À noter : la préparation d'une union régionale Normandie « Rempart », dont nous serons membres bien évidemment avec un dizaine d'autres associations œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine historique.

Commémoration du 6 juin 1944

Edmond Thin nous raconte dans les pages précédentes, la prise de l'île du Large par les alliés. Cette opération, meurtrière, renforce encore un peu plus la fonction marqueuse de l'histoire régionale de l'île du Large et milite pour que celle-ci redevienne

accessible. C'est notre devoir de mémoire, et pas seulement pour cet anniversaire.

L'instruction pour l'inscription à la liste du patrimoine Mondial de l'UNESCO des plages du Débarquement, suit son cours et notre île en fait partie.

L'arrêté préfectoral de biotope

C'est un peu l'épine dans la chaussure, cela fait mal mais n'empêche pas d'avancer.

Au-delà de la polémique, forcément frontale, elle nous offre l'opportunité de mieux argumenter sur la nécessité d'impliquer le public dans la défense de la biodiversité et d'éviter de donner l'impression que cela s'effectue sans lui, quand ce n'est pas contre lui, sans concertation avec ceux qui le représentent et que, modestement certes, nous sommes, nous les Amis de l'île du Large.

Nous travaillons donc avec nos consultants spécialistes de ces questions à une argumentation, non seulement pour le recours administratif classique, mais pour alimenter différentes mesures qui seront évoquées et qui vous seront proposées prochainement, en restant, à la fois et également, déterminés et ouverts.

Adhésions

Cela vient en dernier sur cette liste, mais c'est un préalable.

Pour faire toute cela, et plus encore, il faut des moyens et d'abord, des adhérents, des bénévoles, des mécènes :

Alors, de 726 à 800 adhérents, c'est aussi un objectif... 2024 !

...ET INSCRIPTIONS

Participez à la 15^e saison de chantiers sur l'île du Large



Christophe Lhardy

Christophe Lhardy est administrateur et secrétaire de l'association. Il gère également le site internet, Facebook et coordonne l'organisation des chantiers avec Christophe Brunet.



Christophe Brunet

Christophe Brunet est le coordinateur de l'association. Il est délégué par le groupe AXA, dans le cadre d'un mécénat de compétence, chargé, entre autres de la gestion des inscriptions, avec Christophe Lhardy.

La saison 2024 des chantiers démarrera en août, comme chaque année depuis 2009. Elle s'inscrira dans la continuité de notre action, sans révolution, mais avec des évolutions dans l'optique de faire toujours mieux avec les bénévoles pour la préservation de l'île du Large.

Sept chantiers sont programmés entre août et début octobre. Nous démarrons la saison avec un mini chantier d'installation, mini parce que le 1^{er} août tombe un jeudi cette année, ce qui ne laissera que 4 jours d'intervention jusqu'au dimanche. Ensuite, 3 chantiers avec Remparts se succéderont jusqu'au 24 août. Nous enchaînons avec des chantiers en partenariat avec des organisations :

- la ville de Saint Aubin avec un groupe de jeunes la dernière semaine d'août,
- la Mission Locale de Carentan, avec des jeunes en insertion,
- le Lycée de Laplace de Caen avec des jeunes en formation professionnelle en maçonnerie.
- Et nous terminons notre saison avec un nouveau partenaire : la mission locale de Cherbourg, avec un groupe de jeunes en insertion.

L'équipe de coordination des chantiers a préparé dès le mois de novembre la saison 2024. La mécanique des inscriptions est désormais bien rodée et repose sur Christophe Brunet, notre coordinateur.

Le programme de travaux a été imaginé pour répondre aux priorités fixées par la DRAC concernant la préservation des constructions de l'île, mais aussi avec les contraintes liées à nos capacités techniques et réglementaires. Un temps de réflexion avec les responsables travaux des différents chantiers a permis d'identifier ce qui pouvait être fait, ce qui mériterait d'être ajouté. Dans la mesure où la plupart de ce que nous pouvons faire ou ce qui est autorisé concernant les digues a été réalisé, nous avons intégré comme en 2023 des actions sur la partie intérieure de l'île, avec la reprise des joints sur les remparts et la poursuite des interventions sur les bâtiments sémaphoriques. Tout cela sera soumis à l'arbitrage de la DRAC et nous adapterons la programmation opérationnelle en fonction de l'avis des autorités.

Côté encadrement, nous retrouverons des têtes déjà bien connues sur les chantiers, pour la partie coordination et pour la partie technique : André Perramant, Thierry Rialland, Thomas Bracqbién, Yves Machefer, Charles-Louis Roseau, Vincent Droise. Benoit Mesnier et Yves Levavasseur.

Notre organisation logistique s'appuiera sur la base de Carentan, d'où partiront les groupes de bénévoles sur nos 2 navires : *l'Empereur* et *le Sergeant Olson*, pilotés par une équipe de plus en plus expérimentée. La coordination technique sera assurée par Pierre Thomine avec l'équipe logistique. La coordination approvisionnements des chantiers sera comme les années précédentes pilotée par Pierrette Thomine, et l'équipe de pilotes de Quinéville coordonnés par Christophe Bois.

Les conditions d'organisation et d'accueil resteront globalement identiques à celles des années précédentes : compte tenu des autorisations limitées qui nous sont imposées, ils ne débutent qu'en août, et s'achèvent en octobre... pour des raisons liées à la météo. Chaque chantier se déroule du lundi au samedi avec au maximum 15 participants, encadrement inclus.

Côté hébergement, pas d'évolution majeure, la vie quotidienne reste spartiate, avec un hébergement sous tente, des toilettes sèches, et des douches limitées à 7 litres.

Nous avons finalement décidé d'augmenter de 10 € la participation à nos chantiers pour faire face à la hausse de l'ensemble des coûts liés à l'organisation d'un chantier, il passera donc de 70 à 80€.

Les inscriptions se déroulent en deux temps, à partir de février, les adhérents de l'association, qui bénéficient ainsi d'une priorité, puis à partir d'avril, la participation est ouverte à tous les publics via le site Rempart.

En 2023 nos chantiers ont mobilisé plus de 150 personnes. Et nombreux sont celles et ceux qui souhaitent renouveler leur engagement.

Participer à un chantier Saint-Marcouf c'est un peu plus que de la restauration du patrimoine, c'est une expérience différente dans un univers à part, une aventure à la fois humaine, physique et technique, un temps de déconnexion et de reconnexion... On ne peut pas vous en dire vraiment plus, le mieux c'est de le vivre...

Si vous souhaitez participer, rendez-vous sur le site internet à la rubrique **Soutenir le projet > Participer à un chantier, modalités d'inscription.**



ÉTUDE

Étude programmatique des Fortifications de l'île du large Saint-Marcouf



Edouard Grisel

Edouard Grisel est Ingénieur et Architecte du Patrimoine. Avec son atelier basé dans la Manche, il accompagne depuis plus de dix ans les travaux sur l'Île du Large.

Parmi les critères de décision concernant l'avenir de l'île du Large, il en est un qui est déterminant et qui doit être évalué le plus précisément possible, c'est la programmation de la restauration des éléments bâtis, du chiffrage des coûts des travaux et du passage de leur réalisation. C'est la raison pour laquelle l'association a pris l'initiative de commander cette étude programmatique à l'architecte qui suit nos travaux depuis plus de dix ans. Le résultat, qui fera l'objet d'une communication spécifique à tous les adhérents, complètera et achèvera la proposition de mise en valeur de l'île du Large.

Les efforts de plus de quinze ans de bénévoles et de compétences locales ont permis de contenir la dégradation du bâti et d'améliorer considérablement les conditions de travail sur site. À ce temps de la consolidation, succède celui de la restauration. Diverses études partielles ont été réalisées sur l'île du Large, à l'initiative de l'Association des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf avec des objectifs précis : l'étalement provisoire à l'intérieur de la tour, l'installation de sanitaires, le balisage du port, les possibilités de restitution de la jetée, etc. Aujourd'hui, nous avons besoin de saisir l'ensemble des problématiques sanitaires, historiques, patrimoniales et naturelles, afin de pouvoir établir une programmation à long terme et définir une enveloppe budgétaire cohérente par phase. Dans cette perspective, l'association nous a commandés une étude programmatique que nous menons avec la méthode et la rigueur que nous adoptons sur les édifices patrimoniaux. Elle se compose de quatre parties : le dossier historique, le relevé de l'état existant, le diagnostic sanitaire et la programmation.

Le dossier historique

La commission « Recherches historiques » de l'association(*) a recueilli des sources écrites ainsi que des documents graphiques auprès de personnes du « pays » et surtout avec une recherche active au SHD (Service Historique de la Défense) de Vincennes. Nous nous appuyons également sur des ouvrages de référence tel que : « Les îles Saint-Marcouf » d'Edmond Thin, « Les forteresses de l'Empire » de Philippe Prost, ainsi que « Sémaphores, veilleurs, guetteurs et du Cotentin » de Jean-François Détrée. Dans un souci d'exhaustivité, nous avons également réalisé des recherches aux archives de la CRMH (Conservation Régionale des Monuments Historiques) de Caen et au SHD de Cherbourg.

Le bilan documentaire est confronté avec la réalité de l'existant sur site, selon les principes de l'archéologie du bâti, afin d'en affiner l'analyse historique. La réalisation d'une chronologie du bâti et d'une critique d'authenticité viseront à comprendre l'évolution du site.

Sur la base de tous ces éléments, le dossier de synthèse et d'analyse historique vise à établir la meilleure compréhension possible de l'évolution du bâti et à préparer efficacement le diagnostic sanitaire.

L'état existant

Nous réalisons les relevés de l'ensemble du site par l'utilisation conjointe des procédés photogrammétriques et lasergrammétriques, technologies que nous maîtrisons en interne.

- La photogrammétrie des extérieurs par drone offre une lisibilité optimale et permet, entre autres, la lecture archéologique du bâti et de ses modes de construction, ainsi qu'un repérage graphique précis des désordres.

- Le relevé, notamment intérieur, se fera par l'utilisation d'un scanner 3D par projection lasergrammétrique (nuage de points) permettant une localisation précise des organes de défense, des structures et du mobilier, ainsi qu'une identification aisée des éventuelles déformations structurelles et des niveaux (talus, fossés, planchers, abords de l'édifice etc.).

Sur la base des nuages de points que procurent les deux méthodes, nous établissons les plans, coupes et élévations par DAO (Dessin Assisté par Ordinateur) ainsi qu'en restituant les textures des photogrammétriques pour une lecture plus fine des façades par exemple.

Le diagnostic sanitaire

La réalisation du diagnostic sanitaire se fait principalement à pied d'œuvre et par drone pour les parties sommitales. En parallèle, l'analyse des travaux antérieurs ainsi que l'évolution du bâti permet de mesurer l'amplitude et la force des dégradations sur les dernières décennies.

Nous prenons en compte toutes les fortifications en tant qu'élément architectural et paysager, mais aussi la zone de marnage dans les analyses de causes des désordres (bathymétrie spécifique engendrant un bassin encombré, et des mouvements de houle, notamment).

Toutes les pathologies sont reportées graphiquement sur les plans par types. En complément, nous établissons une liste détaillée des désordres par éléments, avec préconisations et degré d'urgence. La synthèse illustrée permet de comprendre les types et origines des désordres, leur interdépendance éventuelle.

La programmation

L'Association des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf nourrit une réflexion de longue date à propos des futurs usages potentiels de l'île en fonction des diverses contraintes et dans une optique de conservation et de valorisation des fortifications

et des éléments naturels. Cette étude est l'occasion de questionner à nouveau ce programme afin de préciser ces intentions. Elles permettront d'orienter la programmation du point de vue de l'accessibilité, de l'occupation du site, de son entretien, de sa valorisation, de la lisibilité monumentale, de la restitution d'ouvrages protecteurs indispensables.

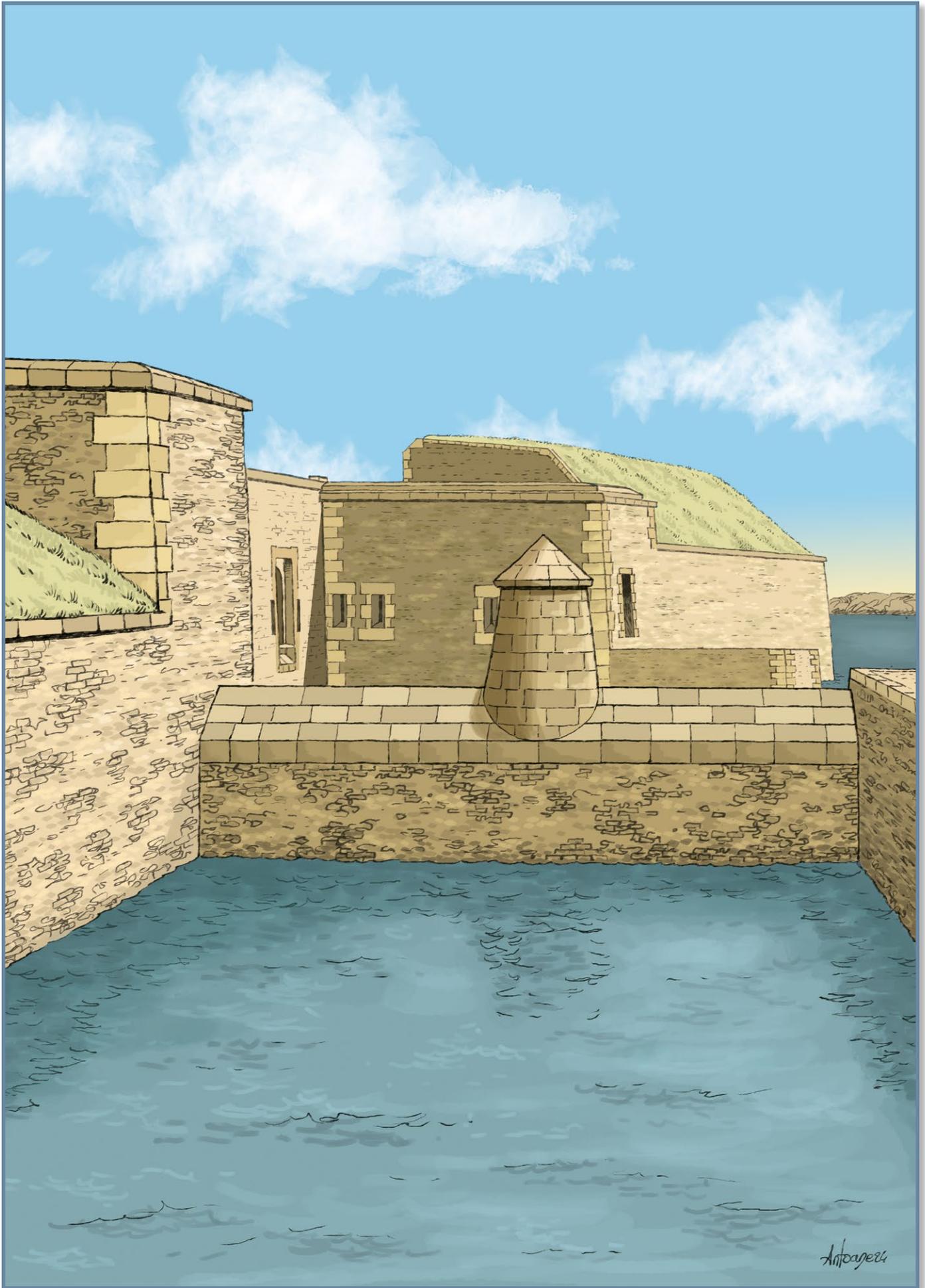
Une esquisse permettra d'envisager une vocation au fort, et une gestion adaptée aux enjeux et à la réglementation multiple, respectueuse des caractéristiques naturelles et faunistiques. Le parti-pris portera également sur les installations provisoires indispensables à l'exécution des travaux : dispositifs d'accostage pour l'accès des embarcations de chantier et l'approvisionnement en matériel et en matériaux, base vie pour les ouvriers et pour les bénévoles, etc.

La proposition sera accompagnée d'une estimation du coût des travaux se basant sur l'esquisse et sur les préconisations de restauration de l'état sanitaire, en accord avec les exigences de protection et selon les règles de l'Art. L'enveloppe budgétaire sera échelonnée sous forme de phases cohérentes en fonction des urgences, du programme, des contraintes météorologiques et de la logistique de chantier.

(*) Christian Dromard, Edouard Grisel, Jean-Michel Pérignon, Edmond Thin.



Extrait du « nuage de points » obtenu par scanner 3D





Association des amis de l'île du Large Saint-Marcouf

Adhésions & Dons

Au-delà de l'aspect financier, les adhésions fondent la crédibilité de l'association et de ses objectifs auprès de ses interlocuteurs, des institutions.

Les adhésions sont valables pour l'année civile en cours (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

- Tarif individuel : 20 €
- Tarif couple : 30 €
- Tarif familles : couple 30 € + 10 € par enfant mineur
- Tarif institution : 50 €

Adhésions en ligne et paiement par carte bancaire

La gestion des adhésions et des dons en ligne de l'association des Amis de l'île du Large Saint-Marcouf est traitée avec la plateforme Assoconnect. Elle gère les paiements sécurisés et l'envoi du reçu fiscal.

Pour adhérer en ligne rendez-vous sur le site :

<http://www.ilesaintmarcouf.com/soutenir-le-projet/adhesions-et-dons>

Adhésions par voie postale (chèque bancaire)

Si vous ne souhaitez pas adhérer par internet, vous pouvez utiliser le bulletin « adhésion ou renouvellement » joint à ce journal avec votre chèque et nous le renvoyer avec l'enveloppe « T » également jointe avec ce journal sans l'affranchir.

Pour les adhésions familiales, indiquez les noms et prénoms de tous les membres adhérents. Pensez à renseigner votre adresse courriel, qui constitue un moyen très efficace (et gratuit !) pour vous informer de la vie de l'association.

Défiscalisation

L'association étant reconnue d'intérêt général, la cotisation et les dons, sont défiscalisables à hauteur de 66 % dans la limite des plafonds fixés par l'administration fiscale. Un reçu constituant le justificatif fiscal de votre don vous sera adressé.

Pour les entreprises

Les dons versés à l'association peuvent venir en soustraction de l'impôt sur les sociétés lors de l'année du versement, au titre de la préservation du patrimoine historique.

Le taux de réduction, est de 60% du montant du don, jusqu'à 2 millions € et de 40% au-delà. (Code Général des Impôts (art 238 bis).

Outre les dons financiers, les entreprises peuvent effectuer leur don en nature (fourniture de matériaux, outillage, etc.) ou en compétences, en apportant des biens ou des services à l'association, dans le cadre d'une convention spécifique.

Les dons d'entreprise peuvent faire l'objet d'une convention de mécénat spécifique.

Contact

- Par e-mail : contact@saintmarcouf.com et/ou tresorier@saintmarcouf.com
- Par courrier : AILSM - BP 201 - 50500 CARENTAN LES MARAIS
- Par téléphone : 06 81 66 83 57

Les Echos de l'Île du Large

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÎLE DU LARGE SAINT-MARCOUF

Association régie selon la loi de 1901 - J.O. du 13 décembre 2013 - Reconnue d'intérêt général
N° de Siret : 503 864 282 00028

Siège social : **Mairie de Carentan - BP 201**
50500 CARENTAN LES MARAIS

www.ilesaintmarcouf.com /  [ilesaintmarcouf](https://www.facebook.com/ilesaintmarcouf)

Responsable de la publication : *Christian Dromard*

